

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. La présidence doit faire remarquer à l'honorable député de Lac-Saint-Jean que le simple fait d'avoir proposé la motion lui a automatiquement enlevé son droit de parole.

[Traduction]

**M. F. J. Bigg (Pembina):** Monsieur l'Orateur, voilà longtemps que le bill C-197 nous a été présenté. Il nous revient maintenant à peine déguisé sous le nom de bill C-176. On nous a dit ce soir que c'est avec le consentement unanime des provinces et de tous les cultivateurs que nous en sommes saisis. Cependant, nombre de gens m'ont envoyé des montagnes de lettres me disant que si je votais en faveur du bill je suis inapte à les représenter au Parlement, termes étranges de la part de cultivateurs.

Je n'ai pas changé d'attitude à l'égard de l'agriculture. Je me considère comme un ami des cultivateurs et j'estime que le bill C-197 tel que nous l'avait présenté un ministre de l'Agriculture originaire de l'Ouest (M. Olson) était indigne du Parlement et de l'agriculture, qu'elle soit de l'Ouest ou d'ailleurs. Il ne signifiait rien de moins que la complète socialisation de l'agriculture dans notre grande démocratie. S'il était si parfait pourquoi les députés libéraux, y compris le ministre de l'Agriculture lui-même, ont-ils suggéré des amendements à l'époque où ce bill nous a été présenté?

Le député de Bruce (M. Whicher), qui préfère le bruit à la logique, en se tenant à sa place, a déclaré: «Vous êtes ici pour représenter la totalité du Canada.» C'est exactement ce que je fais. Les dernières nouvelles que nous avons eues à ce sujet ne provenaient d'aucune autre autorité que la Cour suprême du Canada, qui a appuyé la constitution canadienne. Je prétends que le bill C-176 ne fait rien moins que de tenter de faire entrer par la porte de derrière ce qui ne peut entrer par la porte de devant. Au Canada, on ne peut obtenir l'unanimité des premiers ministres sur certains sujets, dont l'agriculture.

Je vais étouffer ce bill à moins qu'il ne soit modifié de façon à convenir aux gens que je représente. J'ai reçu d'eux des ordres non équivoques: si je laisse adopter le bill C-176 dans sa forme actuelle, ils ne veulent plus que je me remontre ici. Je m'opposerai donc au bill, à moins qu'il ne soit modifié considérablement.

Comme je dispose de peu de temps, je dirai que l'amendement d'importance actuellement à l'étude vise précisément à affirmer ce que la Cour suprême du Canada a déjà déclaré être la loi au Canada, c'est-à-dire qu'il faut éviter absolument de balkaniser le Canada. Pour que le projet national de commercialisation puisse fonctionner—et je crois à une commercialisation nationale traduisant le point de vue des producteurs canadiens—nous devons obtenir l'appui non seulement des députés et des syndicats agricoles, mais aussi de l'agriculteur qui élève du bétail ou des volailles.

Nous devons adopter une attitude d'hommes d'État à l'égard de l'amendement dont la Chambre est saisie et dont l'objet n'est ni plus ni moins que d'insérer dans cette loi, dans un langage simple et sans réticence, que n'importe qui peut comprendre, le principe interdisant que les produits agricoles accèdent librement aux marchés canadiens par la porte de devant. Si c'est le point de vue du gouvernement, qu'il prenne des dispositions à l'endroit approprié. S'il veut modifier l'Acte de l'Amérique

[M. Lessard (Lac-Saint-Jean).]

du Nord britannique, qu'il le fasse de la façon voulue, mais qu'il n'essaie pas d'y arriver par l'intermédiaire du bill C-176.

Le ministre a fait des promesses aux éleveurs de l'Ouest du pays. S'il a l'unanimité de son parti, pourquoi celui-ci ne l'appuie-t-il pas? Si le parti libéral lui fait confiance pour l'application du projet de loi, pourquoi n'appuie-t-il pas les amendements que le ministre a présentés au comité de l'agriculture? Dans tout bon régime parlementaire, un ministre doit démissionner s'il n'a pas l'appui des députés ministériels ou de son parti.

C'est absurde de dire que l'opposition officielle retarde la marche du bill. C'est le parti libéral et lui seul qui refuse de rendre le bill acceptable aux yeux des agriculteurs de l'Ouest du pays. Ces remarques trompeuses et hypocrites pour tâcher de nous diviser et de l'emporter aux élections cet automne en présentant le bill C-176 à ce moment-ci de la session pour chercher, ensuite, à en rejeter le blâme sur l'opposition officielle, tout cela n'est que de la chicanerie pure et simple. Mes mandants m'ont élu pour tâcher de mener à bien le bill sur la commercialisation. Quand on a fait publier une brochure, tout le monde aurait pu en avoir une copie. On y énonçait quatre points principaux dont l'un a déjà été inséré dans le bill.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Comme il est 10 heures, je dois interrompre les délibérations.

**L'hon. M. Turner:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je me demande si la Chambre ou les chefs des divers partis à la Chambre pourraient en venir à une entente, afin qu'un projet de loi, qui semble rallier passablement les suffrages de la Chambre sous réserve des remarques que pourraient faire des représentants—je veux parler du bill C-243, la loi sur les juges—puisse être mis en délibération.

Il y a cent fois plus d'agriculteurs que de juges au pays, le débat de ce soir le prouve. Le bill dont je parle vise surtout à compléter les lois de six provinces et à prévoir 26 nouveaux postes dans les Cours d'appel, les Cours supérieures et les Cours de comté de l'Ontario, du Québec, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Ces postes ne pourront avoir de titulaires que lorsque la Chambre aura autorisé le versement des traitements des juges. Les provinces sont fait savoir, par l'entremise de leur procureur général et de leur Assemblée législative, que ces nominations s'imposent en raison de la tâche ardue des tribunaux et que l'administration de la justice y gagnerait beaucoup.

• (10.00 p.m.)

**M. Bell:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Ce soir, nous avons indiqué que nous souhaitons nous pencher sur la loi relative aux juges, et l'adopter au cours de cette partie de la session. Cependant, je pense que nous avons derrière nous une soirée plutôt laborieuse. En fait, nombreux sont ceux qui pensent que nous avons gaspillé la soirée.

**Des voix:** Bravo!

**M. Bell:** Bien que nous sachions que l'étude du budget sera poursuivie demain et que nous n'ayons pas l'intention de renoncer à nos droits, je propose que le leader